



ATELIER

POUR LES POINTS FOCALUX NATIONAUX SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) POUR LA DECIENNE 2001-2010

18 juillet 2005, Nations Unies, New York, Conference Room 3

Organisé par

Le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement.

Dans résolution 59/244, l'Assemblée Générale a décidée de considérer la revue exhaustive de l'exécution du Programme pour les Pays les Moins Avancés en 2006 à sa soixante et unième session. L'Atelier pour les Points Focaux Nationaux des Pays les Moins Avancés organisé par Le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement constitue une partie intégrale des préparations de cette revue.

Les objectifs principaux de l'atelier sont: briefier les participants sur les activités préparatoires entreprises par Le Bureau en considération de la revue exhaustive en 2006 de l'Assemblée Générale à sa soixante et unième session, et leur fournir quelques indications sur le contenu et les modalités d'une telle revue au niveau national. En outre, l'atelier se concentrera sur le contrôle et le compte rendu des progrès dans l'exécution du Programme de Bruxelles au niveau national. L'atelier servira aussi de forum d'échange des expériences nationales des Pays les Moins Avancés en ce qui concerne l'exécution du Programme d'Action.

Les Point Focaux Nationaux des 50 Pays les Moins Avancés sont les bénéficiers principaux de l'Atelier. Les Points Focaux des Missions Permanentes des Pays les Moins Avancés sont aussi invités à participer à l'Atelier.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter Mme. Awa Fall : Tel: 917.367.5226, fax : 212.963.0419 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : email : fall@un.org